



CANADA

DECLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

OTTAWA - CANADA

No. 67/2

RÉSUMÉ D'UNE DÉCLARATION

SUR LE VIETNAM FAITE PAR M. PAUL MARTIN,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

À LA CHAMBRE DES COMMUNES, LE 13 FÉVRIER 1967

1	
2	TEB
3	
4	W
5	
6	W
7	
8	
9	
10	W
	eps

Au cours d'un débat tenu à la Chambre des communes le 13 février, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères a fait une déclaration sur la politique du Gouvernement canadien au sujet du conflit au Vietnam. M. Martin a d'abord fait observer que l'objectif de la politique du Gouvernement canadien était de découvrir les moyens par lesquels le Canada pourrait utilement contribuer avec d'autres pays à mettre fin à la guerre au Vietnam. Il a invité les personnes qui le critiquaient au Parlement ou ailleurs au Canada à comprendre les circonstances dans lesquelles doit être conduite la politique étrangère; dans les affaires de négociations, a souligné M. Martin, particulièrement lorsqu'il s'agit de problèmes de guerre et de paix, on ne doit pas s'attendre à ce que le Gouvernement fasse à chaque occasion des révélations qui ne sont pas dans le meilleur intérêt des objectifs que chacun envisage. M. Martin a donc prié les partisans de l'activisme politique de réfléchir sur les conséquences pratiques de certaines de leurs propositions.

Examinant la question des bombardements du Vietnam du Nord, M. Martin a dit: "Je le répète, c'est peut-être là la clé du problème. En tout cas, je suis persuadé que si ce n'est pas l'élément essentiel de ce casse-tête politico-militaire, c'est sans aucun doute un de ses facteurs les plus importants. D'autres considérations entrent en jeu. J'ai bon espoir que les bombardements cesseront, mais je n'en estime pas moins que d'autres mesures et d'autres engagements devront être pris dans le cadre général d'une solution pacifique. Tant que ce qu'on a appelé la diplomatie discrète n'apportera pas une vague ébauche de solution, il est peu probable que les bombardements cessent au Vietnam pendant une longue période de temps, sur une simple instance ou un simple appel de la part du Gouvernement canadien, peu importe ce qu'un Canadien ou un membre du gouvernement pense de cet aspect de la politique américaine.

Si nos déclarations publiques, fussent-elles largement acclamées à la Chambre et à travers le pays, avaient pour effet de fermer les portes